

Ce sont les Callacois qui vont payer la folie du projet Horizon de Rolland



En juin 2022 Mme BOUILLLOT déclarait dans le bulletin communal : "Il faut accepter que CALLAC soit un laboratoire, en espérant que l'expérience réussisse." La stratégie de la municipalité avec la complicité de la minorité est d'imposer le projet Horizon.

Ils provoquent la confusion en mêlant le projet Horizon, le projet Petite ville de demain, le projet VILTAÏS et le projet gouvernemental. Non, CALLAC ne sera pas un laboratoire et nous les Callacois refusons d'être les cobayes d'une expérience qui serait dupliquée dans toutes les campagnes de FRANCE.

Il s'agit clairement d'imposer le pluri-culturalisme. Dans une petite ville comme CALLAC qui compte 18 % de chômage, cette expérience est vouée à l'échec.

Les Callacois, en signant massivement la pétition, demandent un référendum ou le retrait du projet Horizon, dont ils ne

veulent pas ; « 80 % de la population est contre le projet » selon le maire Jean-Yves ROLLAND.

Les associations qui encadrent et aident les familles de réfugiés reçoivent des subventions de l'État.

Mais aucune subvention ni aide des associations pour les nombreuses familles françaises, bretonnes, dans la précarité ! Les familles de réfugiés occupent des logements qui étaient soi-disant vacants. Pourtant beaucoup de familles sont dans l'attente de logements sur la commune de CALLAC. Rien pour elles !

Les Callacois qui veulent travailler doivent accepter de se déplacer à GUINGAMP, CARHAIX voire LANNION, PLOUGUERNEVEL...

Les réfugiés qui sont déjà à CALLAC ne travaillent pas. Pourquoi ? Où sont les 70 emplois indiqués par la municipalité ? Mensonge !! Voilà la réalité de CALLAC. On nous affirme que tout va bien car les enfants des familles de réfugiés participent à des activités dans les diverses associations à CALLAC. Bien entendu, les enfants doivent être protégés. Les Callacoises qui travaillent pour un Smic doivent payer le plein tarif pour que leurs enfants soient inscrits au foot ou autre activité. Elles ne bénéficient d'aucune aide. La colère de ces mamans qui font des sacrifices pour que leurs enfants puissent participer à des activités sportives ou autres est donc légitime.

Qui ment aux Callacois ? M. ROLLAND.

Qui méprise les Callacois ? M. ROLLAND.

Qui qualifie 80 % de la population de la commune de « racistes » et « fascistes » ? M. ROLLAND.

Qui vient menacer une personne de l'association « les amis de CALLAC et ses environs » en public ? M. ROLLAND.

Qui veut intimider les Callacois en publiant un arrêté communal, qu'il sait illégal, interdisant de distribuer des tracts au centre-ville ? M. ROLLAND.

Qui fait régner un climat de peur et de défiance à CALLAC ? M. Rolland.

Qui nous accuse à tort de vouloir créer le désordre à CALLAC ? M. Rolland.

Qui s'associe aux antifas pour nous empêcher de nous exprimer ? M. Rolland.

Pour conclure je voudrais évoquer le volet financier de ce projet, totalement opaque !

Au début, on nous présentait un projet avec l'arrivée de 70 familles !

En juin 2022 Mme BOUILLLOT dans le bulletin communal nous annonçait une baisse du nombre de familles. Elle nous annonçait 40 familles. Aujourd'hui on nous annonce 1 famille.

Or le financement de ce projet c'est l'apport conséquent de la Fondation Merci et des subventions de l'État, la Région, le Département et autres partenaires, liées à l'arrivée d'un certain nombre de « réfugiés » extra-européens.

Pour une famille, quelle subvention ? La rénovation et restructuration de l'école Saint Laurent, centre du projet Horizon, va avoir un coût énorme ! M. ROLLAND qui sait faire des additions : subvention + subvention + subvention n'a jamais dû apprendre à faire des soustractions : plusieurs millions d'euros de travaux, la prise en charge des familles de réfugiés au bout d'un an...

QUI VA PAYER ? CALLAC va à la faillite ! Les impôts fonciers vont exploser. Ce sont vous, les Callacois qui travaillez, qui allez payer le projet Horizon ! Une seule solution : un référendum, après avoir dit aux Callacois la vérité, tant sur le financement que sur le nombre de réfugiés ou le retrait du projet.

Danielle Le Men

Discours prononcé à Callac, le 5 novembre 2022